

Grosrouvre ^{N°97} *le mag*

Printemps / Été 2026

DOSSIER

Le nouveau conseil municipal

P 10-13

AGENDA

**Tous nos rendez-vous
jusqu'à la fin d'année**

P 19

PORTRAIT

Hommage à Jacques Bazin

P 18



ÉDITO DU MAIRE

P.03

RETOUR SUR

P.04-05

EN BREF

P.06-09

DOSSIER

P.10-13

FOCUS

P.14-17

PORTRAIT

P.18

À VOS AGENDAS

P.19



mairie

1 chemin de la masse
78490 GROSROUVRE
www.mairie-grosrouvre.fr



Facebook

Mairie de Grosrouvre

Instagram

mairiegrosrouvre

Panneau pocket

WhatsApp

Mairie de Grosrouvre - infos officielles

Téléphone

01 34 86 06 12

Mail

mairie@mairie-grosrouvre.fr

Horaires d'ouverture

Lundi de 14h à 18h30

Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



Directrice de publication : Isabelle Romain • Responsable éditorial : Paul Hessenbruch

Graphisme & maquette : Sophie Brice - www.sophiebrice.com

Bulletin préparé par la commission Vie locale

Crédits photographiques : Ferdinand Lainé / Paul Hessenbruch / Séverine Boyer / Virginie Chesneau

Nathalie Reguet / Antonin Sainte-Marie. Impression : Groupe Exprim.

Le papier utilisé est issu de sources responsables et participe à la gestion durable des forêts.





Chères Grosrouvroises, chers Grosrouvrois,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous vous adressons ce premier bulletin municipal depuis les élections.

Avec l'ensemble des conseillers, nous mesurons pleinement la responsabilité qui nous a été confiée : servir Grosrouvre avec méthode, sérieux, proximité et engagement.

Depuis notre installation, toute l'équipe s'est immédiatement mise au travail, au contact des habitants, des associations, des familles et des acteurs locaux. Ces premiers mois ont été consacrés à l'écoute, à la découverte des dossiers communaux et à la mise en route de nombreux projets. Le temps électoral est désormais derrière nous. Notre volonté est aujourd'hui claire : être les élus de tous les Grosrouvrois, dans un esprit d'écoute, d'ouverture et de respect, au service de l'intérêt général.

Plusieurs dossiers avancent déjà concrètement, comme le projet de rénovation énergétique de l'école et de la mairie, enjeu important pour l'avenir de notre patrimoine communal et pour la maîtrise des dépenses énergétiques. Notre chaîne WhatsApp est opérationnelle et nous allons prochainement constituer le comité des résidents secondaires et le conseil des Sages comme nous nous y étions engagés.

Notre nouvelle équipe découvre également des sujets parfois restés en souffrance depuis plusieurs années et qu'il nous appartient désormais de reprendre avec méthode : infrastructures, réseaux, sécurité, circulation, assainissement ou entretien du patrimoine communal.

Ces dossiers sont essentiels pour préparer l'avenir du village et améliorer durablement le cadre de vie de tous. Les commissions municipales sont désormais pleinement au travail, avec une organisation en binômes favorisant la continuité et la réflexion collective. Dès la rentrée, des réunions seront proposées afin de poursuivre le dialogue de proximité avec chacun d'entre vous.

Dans ce premier bulletin, nous avons souhaité rendre hommage à Jacques Bazin, figure marquante de notre commune. Son engagement et son attachement profond à Grosrouvre ont durablement marqué la vie du village. Nous resterons fidèles à son esprit de proximité, d'engagement et d'exemplarité au service de tous.

L'équipe municipale avance avec détermination, sincérité et humilité. Nous agissons avec transparence et engagement, conscients de la confiance qui nous a été accordée.

Au nom de tous les élus et agents, je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin municipal et un très bel été.

Isabelle Romain
Maire de Grosrouvre

CES DERNIERS MOIS à Grosrouvre

Retour en images et en actualités sur les temps forts qui ont rythmé la vie du village ces derniers mois. Focus sur les évènements à venir.



130 €

collectés pour le Bleuet de France en faveur des blessés et veuves de guerre, les pupilles de la Nation et les victimes d'actes de terrorisme.

MÉMOIRE

Un 8 Mai entre recueillement, transmission et solidarité

La commune de Grosrouvre a commémoré la Victoire du 8 mai 1945 lors d'une cérémonie organisée au monument aux Morts, en présence des élus, des habitants, de notre porte-drapeau, de militaires et des enfants du village. Ce temps de recueillement a permis d'honorer la mémoire de celles et ceux qui ont combattu pour la liberté, tout en rappelant l'importance de transmettre ces valeurs aux jeunes générations.

Dépôt de gerbe, lectures de textes, appel aux morts et minute de silence ont rythmé cette cérémonie sobre et solennelle, marquée par une forte participation des habitants.

Dans la continuité de cette journée de mémoire, une conférence consacrée à Marc Bloch, historien et résistant, s'est tenue l'après-midi à la Maison du Village, présentée par Paul Stouder. Ce rendez-vous a permis d'apporter un éclairage historique précieux et d'ouvrir un espace d'échange avec le public.

La journée a également été marquée par une collecte au profit du Bleuet de France, qui a permis de réunir 130 euros grâce à l'initiative du lieutenant Thomas Petit, référent citoyenneté de la commune. Une mobilisation saluée par l'ensemble des participants, dans l'esprit de solidarité et de mémoire porté par cette commémoration.



UNE BELLE ANNÉE À LA MAM
LES PETITES GRENOUILLES BLEUES

La maison d'assistantes maternelles (MAM) *Les Petites Grenouilles bleues* a vécu une année riche en rires, en découvertes et en beaux moments partagés avec les enfants. De nombreuses activités ont rythmé le quotidien des tout-petits, favorisant leur éveil et leur bien-être.

Parmi les derniers temps forts, les enfants ont participé avec enthousiasme à un atelier de baby-gym animé par Nathalie Feutry, coach sportive du village. Un grand merci à elle pour ce moment ludique et sportif, que la MAM aura plaisir à renouveler.

L'année est également marquée par le départ à la retraite de Petra Uthell, cofondatrice de la MAM aux côtés de Sophie Mouty. Toute l'équipe lui adresse un immense merci pour ces belles années consacrées aux enfants et lui souhaite une retraite heureuse et reposante.

À la rentrée de septembre 2026, la MAM, déjà complète, accueillera 13 enfants, dont 11 de Grosrouvre et 2 de Millemont. L'équipe sera composée de Virginie Chesneau, Fatiha Rochatte et Sophie Mouty. L'équipe de la MAM souhaite à toutes et tous un très bel été.



Pour les inscriptions futures :

les demandes sont à adresser par mail à : mamgb@gmail.com, en précisant la commune de résidence ainsi que les jours et horaires d'accueil souhaités.



Le mardi 2 juin, les élèves de maternelle, de CP et de CE1 ont pris la direction du zoo-refuge *La Tanière* dans l'Eure-et-Loire pour leur sortie de fin d'année. Tout au long de la journée, les enfants ont pu découvrir les différents animaux accueillis dans ce lieu dédié à la protection et au soin des espèces. Entre visite, observations et moments d'émerveillement, cette sortie a permis aux élèves de vivre une belle journée de découverte, tout en les sensibilisant au respect du vivant et à la protection animale. Pendant ce temps-là, les plus grands ont bénéficié d'une semaine de classe découverte avec de nombreuses activités équestres. **Tous les élèves ont donné rendez-vous à leurs parents le 20 juin pour la fête de l'école.**

SORTIE DE FIN D'ANNÉE
AU ZOO-REFUGE LA TANIÈRE
ET ACTIVITÉS D'ÉQUITATION



VIE MUNICIPALE

Un Conseil des Sages pour faire entendre l'expérience

La municipalité mettra en place, à la rentrée 2026, un Conseil des Sages, instance consultative destinée à associer les habitants à la réflexion sur les projets communaux. Ouvert aux personnes de 55 ans et plus souhaitant s'investir dans la vie du village, ce dispositif permettra de valoriser l'expérience et le regard des citoyens. Les personnes intéressées sont invitées à candidater par mail auprès de la mairie, en précisant leurs motivations.



Pour en savoir plus :
villagesetvillesages.fr
mairie@mairie-grosrouvre.fr



Pour les protéger, faites-les identifier

Identification de votre animal de compagnie en France, l'identification est la première étape dans la vie de votre chien, de votre chat ou de votre furet.

Faire identifier votre animal de compagnie est une démarche utile qui contribue à sa protection.

Parlez-en à votre vétérinaire. Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr



La stérilisation des chats, un acte de protection & de bien-être

Faire stériliser les chats domestiques :

- évite les portées de chatons non désirés avec les problèmes inhérents,
- diminue la population féline sauvage & les risques d'abandons,
- protège la petite faune sauvage.

Parlez-en à votre vétérinaire !

Couple de chats
Gestation : 60 - 66 jours

1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	3 ^{ème} année	4 ^{ème} année
12 chats	144 chats	1 728 chats	20 736 chats

Plus d'informations sur identifier-mon-animal.fr

CADRE DE VIE

Une campagne pour réguler la population féline

Face à la prolifération des chats errants, la commune engage une campagne de stérilisation afin de réguler les populations et prévenir les situations de maltraitance.

Cette action permet également de limiter les nuisances et d'améliorer les conditions sanitaires des animaux. Les habitants sont invités à signaler en mairie la présence de chats errants afin de faciliter la mise en œuvre de cette démarche.



SERVICES MUNICIPAUX

De nouveaux horaires pour mieux vous accueillir

La mairie adapte ses horaires d'ouverture afin de mieux répondre aux besoins des administrés et d'améliorer la qualité du traitement des dossiers. Elle accueille désormais le public les lundis après-midi, jusqu'à 18h30 afin de faciliter certaines démarches, ainsi que les mardis, jeudis matin, vendredis et samedis matin. Elle est fermée au public les lundis matin et jeudis après-midi afin de permettre aux agents de traiter les dossiers et d'organiser des réunions de service. La mairie restera ouverte tout l'été aux nouveaux horaires, mais sera fermée les samedis entre le 18 juillet et le 15 août.

Une chaîne WhatsApp pour rester informé

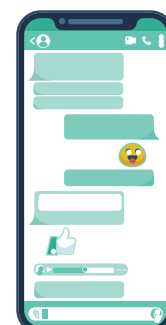
La mairie de Grosrouvre a créé une chaîne WhatsApp dédiée à l'information municipale. Simple, rapide et confidentiel, ce nouvel outil permet de recevoir directement les actualités de la commune : événements, informations pratiques, alertes ou rappels importants. À la différence d'un groupe, chacun peut s'y abonner de manière anonyme : les numéros ne sont pas visibles et il n'est pas possible d'être interpellé par d'autres utilisateurs. Il s'agit donc d'un canal d'information direct, respectueux et bien cadré, depuis la mairie vers les habitants. Les informations sont ensuite à consulter dans la rubrique « Actus » de l'application WhatsApp. Pensez également à activer les notifications de la chaîne pour recevoir les nouvelles publications.

Pour s'y abonner : il suffit de scanner le QR code

Horaires d'ouverture :

Lundi de 14h à 18h30
 Mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Mercredi : fermé
 Jeudi de 9h à 12h
 Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
 Samedi de 9h à 12h

mairiegrosrouvre





Mme Véronique Ragagnon sera l'ambassadrice des résidents secondaires et animera le comité. Les personnes intéressées peuvent écrire à la mairie :

mairie@mairie-grosrouvre.fr

LA COMMUNE MET EN PLACE UN NOUVEL ESPACE D'ÉCHANGE

Parce que les résidents secondaires participent pleinement à l'identité et à la vitalité de notre village, la municipalité a souhaité créer un Comité des résidents secondaires.

Cet espace d'échange a pour objectif de renforcer le dialogue entre la commune et les familles qui séjournent régulièrement à Grosrouvre sans y résider à l'année. Il permettra de mieux partager les informations municipales, de recueillir leurs attentes et leurs suggestions, et de favoriser leur participation à la vie locale. Pour animer ce dispositif, la



municipalité a désigné Madame Véronique Ragagnon, résidente des Haizettes, comme ambassadrice des résidents secondaires. À l'écoute de chacun, elle sera l'interlocutrice privilégiée pour faire vivre ce lien et relayer les échanges auprès des élus.

Ce comité, placé sous l'égide de Madame le Maire et de Pauline de Basquiat, conseillère municipale, s'inscrit dans la volonté de renforcer la convivialité, l'écoute et la participation de tous ceux qui sont attachés à Grosrouvre.

UN CONCOURS PHOTO POUR LES JOURNÉES DU PATRIMOINE



À l'occasion des Journées européennes du patrimoine (JEP) 2026, organisées les 19 et 20 septembre, la commune de Grosrouvre lance un concours photo. Le thème du concours "Capture le patrimoine grosrouvrois d'aujourd'hui". Paysages, chemins, champs, église, fermes, arbres remarquables, détails architecturaux, scènes de vie ou lieux familiers : chacun est invité à photographier ce qui, pour lui, raconte Grosrouvre aujourd'hui.

Les photos sont à envoyer jusqu'au 26 juin 2026 sur une adresse mail dédiée : mairiedegrosrouvre@gmail.com ou à déposer en mairie déjà imprimées.

Merci d'indiquer clairement vos coordonnées de contact. Les photos seront exposées lors du week-end des JEP 2026 dans le village.



LA BROCANTE BAT SON PLEIN

Dimanche 7 juin, la brocante a une nouvelle fois rassemblé habitants, visiteurs et chineurs dans une ambiance simple et conviviale. Tous les emplacements proposés par la mairie avaient été réservés, confirmant le succès de ce rendez-vous attendu du mois de juin.

Tout au long de la journée, chacun a pu flâner entre les stands, dénicher l'objet rare, retrouver des voisins ou échanger quelques mots autour d'un café. Jouets, livres, vêtements, vaisselle, meubles et petits trésors oubliés ont trouvé une seconde vie au fil des allées.

Ce vide-greniers a aussi permis de lancer chaleureusement les festivités de juin dans la commune, en donnant à voir ce qui fait l'esprit de Grosrouvre : le plaisir de se retrouver, le goût du partage et l'attachement à ces moments de village qui rythment la vie locale. Merci aux exposants, aux bénévoles et aux visiteurs qui ont contribué à la réussite de cette belle journée, fidèle à l'esprit communal.



GROSROUVRE

fait son cinéma

Durant le mois de mai, Grosrouvre a accueilli plusieurs tournages de séries télévisées. Dans l'espace public comme au sein de certaines propriétés privées, la commune renoue ainsi avec son glorieux passé, marqué par la présence du cinéma sur son territoire.



Il y a des traditions qui ne demandent qu'à reprendre vie. À Grosrouvre, le cinéma fait partie de celles-là. Avec ses anciens studios, ses paysages préservés, ses bâtisses de caractère et cette lumière si particulière des villages d'Île-de-France, la commune a depuis longtemps attiré les regards des professionnels de l'image. Plusieurs cinéastes illustres ont, par le passé, fréquenté la région, contribuant à inscrire Grosrouvre dans une mémoire discrète mais bien réelle du septième art.

Au cours des mois de mai et juin, cette histoire s'est prolongée avec l'accueil de plusieurs tournages destinés à des séries télévisées. Certaines scènes ont été réalisées sur la voie publique et sur nos chemins, d'autres dans des propriétés privées. Ces présences, parfois visibles, parfois plus confidentielles, témoignent de l'intérêt que continue de susciter notre village auprès des équipes de production.

ACCUEILLIR LES TOURNAGES, ACCOMPAGNER LES HABITANTS

Pour la municipalité, l'accueil de tournages répond à une double volonté : favoriser la création artistique et culturelle, tout en veillant à limiter au maximum les désagréments pour les habitants. Stationnement, circulation, occupation temporaire de l'espace public, horaires d'intervention : chaque tournage nécessite un travail d'organisation et de coordination afin que l'activité puisse se dérouler dans de bonnes conditions, sans perturber excessivement la vie quotidienne du village.

Cette démarche s'inscrit dans l'esprit que la mairie défend : dynamiser la vie locale, valoriser le patrimoine et accompagner la création, mais toujours avec mesure et respect du cadre de vie. Le cinéma est une opportunité, à condition qu'il reste compatible avec la tranquillité à laquelle les Grosrouvrois sont attachés.

LE SAVIEZ-VOUS ?



Les tournages réalisés sur le domaine public communal sont encadrés par des tarifs d'occupation. Autrement dit, lorsqu'une production utilise la voie publique ou certains espaces communaux, elle verse une redevance à la mairie.

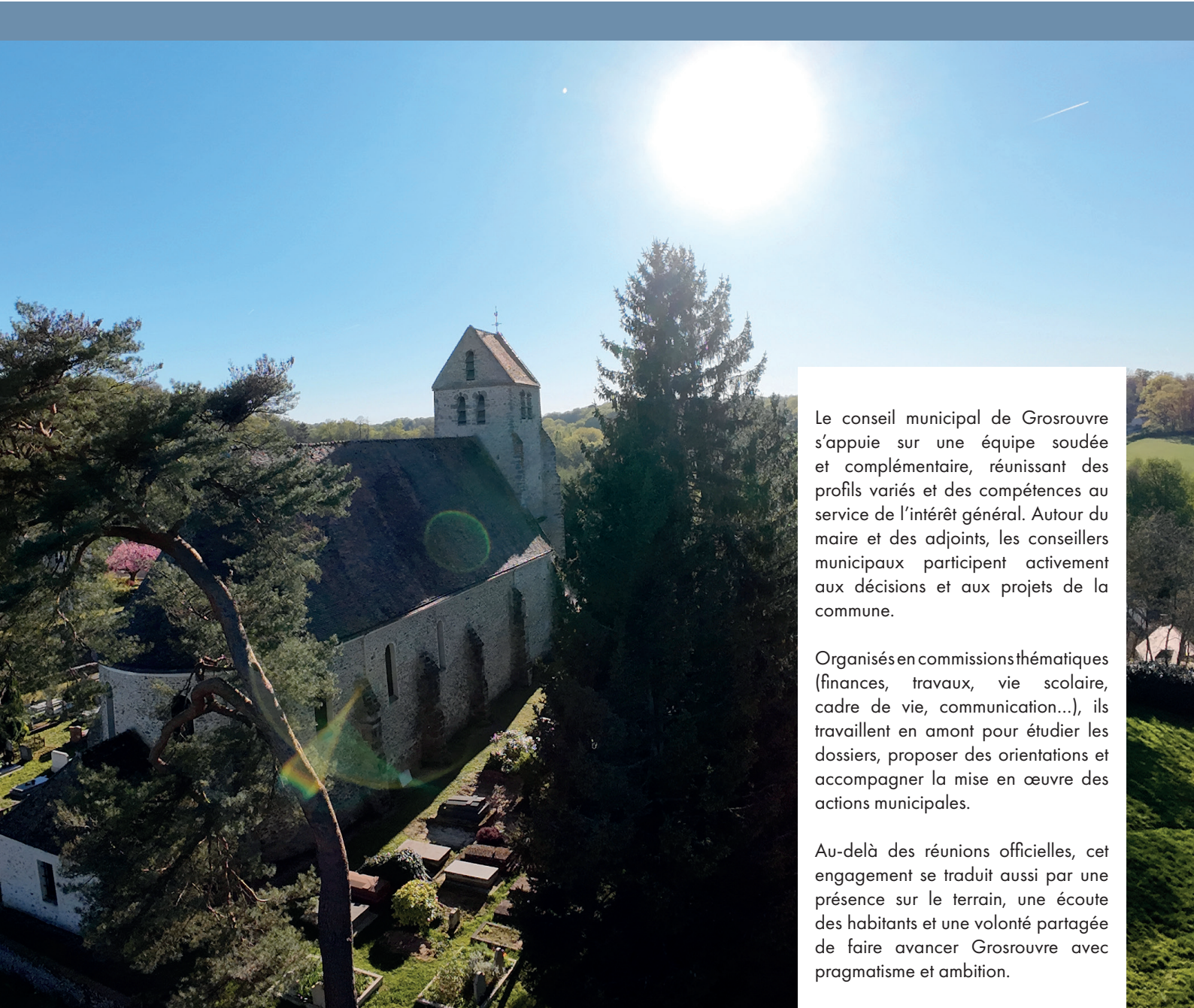
Pour les tournages accueillis en mai et ceux programmés cet été, la commune devrait ainsi percevoir environ 15 000 euros de recettes. Une somme non négligeable pour le budget, à l'heure où les collectivités doivent faire preuve d'ingéniosité pour diversifier leurs ressources. Accueillir le cinéma, c'est donc aussi faire vivre une part de l'histoire locale tout en générant des recettes utiles pour notre village.



UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

au service de Grosrouvre

Élus en mars dernier, les membres du conseil municipal portent ensemble un projet pour le village, fondé sur une méthode : écoute, action et proximité. Organisation, commissions, responsabilités : découvrez celles et ceux qui s'engagent au quotidien pour faire vivre Grosrouvre.



Le conseil municipal de Grosrouvre s'appuie sur une équipe soudée et complémentaire, réunissant des profils variés et des compétences au service de l'intérêt général. Autour du maire et des adjoints, les conseillers municipaux participent activement aux décisions et aux projets de la commune.

Organisés en commissions thématiques (finances, travaux, vie scolaire, cadre de vie, communication...), ils travaillent en amont pour étudier les dossiers, proposer des orientations et accompagner la mise en œuvre des actions municipales.

Au-delà des réunions officielles, cet engagement se traduit aussi par une présence sur le terrain, une écoute des habitants et une volonté partagée de faire avancer Grosrouvre avec pragmatisme et ambition.



Isabelle Romain
Maire

- **Présidente des commissions municipales**
- **Députée à l'environnement et à l'écologie**
- **Conseillère communautaire titulaire à la Communauté de communes Cœur d'Yvelines**
- **Députée titulaire au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse**
- **Relations intercommunales**



Paul Hessenbruch
Premier adjoint, délégué aux finances, à l'administration générale et aux ressources humaines

- Conseiller communautaire suppléant à la Communauté de communes Cœur d'Yvelines
- Vice-président de la commission Finances, administration et ressources humaines
- Membre de la commission Vie locale, jeunesse et communication
- Délégué titulaire au Syndicat d'Énergie des Yvelines
- Délégué titulaire au Centre interdépartemental de gestion de la grande couronne
- Membre titulaire de la commission d'appel d'offres
- Membre titulaire de la commission de délégation de service public
- Correspondant Défense de la commune



Marina Poussignot
Deuxième adjointe déléguée aux liens intergénérationnels

- Vice-présidente de la commission Vie locale, jeunesse et communication
- Membre de la commission Finances, administration et ressources humaines
- Déléguée suppléante au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse
- Vice-présidente du Centre communal d'action sociale
- Déléguée titulaire à la Mission Locale Intercommunale de Rambouillet

**Paul Stouder**

Troisième adjoint délégué aux bâtiments communaux et au patrimoine

- Vice-président de la commission Bâtiments et patrimoine
- Membre de la commission Finances, administration et ressources humaines
- Délégué suppléant au Syndicat d'Énergie des Yvelines
- Membre titulaire de la commission d'appel d'offres
- Membre titulaire de la commission de délégation de service public

**Anne Combe**

Quatrième adjointe déléguée à l'urbanisme et aux affaires juridiques

- Vice-présidente de la commission Urbanisme et affaires juridiques
- Membre de la commission Finances, administration et ressources humaines
- Membre de la commission Bâtiments et patrimoine

**Mickaël Guichard**

Conseiller municipal délégué aux ressources humaines

- Membre de la commission Finances, administration et ressources humaines
- Membre de la commission Urbanisme et affaires juridiques
- Membre du Centre communal d'action sociale
- Membre titulaire de la commission d'appel d'offres
- Membre titulaire de la commission de délégation de service public

**Angèle Lainé**

Conseillère municipale déléguée à la voirie, l'assainissement et le cimetière

- Vice-présidente de la commission Voirie et gestion des eaux
- Membre de la commission Bâtiments et patrimoine
- Membre de la commission Urbanisme et affaires juridiques
- Déléguée titulaire au Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction d'eau

**Frédéric Million**

Conseiller municipal

- Membre de la commission Bâtiments et patrimoine
- Membre de la commission Urbanisme et affaires juridiques
- Membre de la commission Vie locale, jeunesse et communication
- Délégué suppléant à l'Office national des forêts
- Membre suppléant de la commission d'appel d'offres
- Membre suppléant de la commission de délégation de service public

**Stéphanie Boursier**

Conseillère municipale

- Membre de la commission Urbanisme et affaires juridiques
- Membre de la commission Vie locale, jeunesse et communication
- Membre du Centre communal d'action sociale

**Camel Bouamri**

Conseiller municipal

- Membre de la commission Finances, administration et ressources humaines
- Membre de la commission Bâtiments et patrimoine
- Délégué suppléant au Centre interdépartemental de gestion de la grande couronne
- Membre de la Caisse des écoles

**Lucie Marchal**

Conseillère municipale

- Membre de la commission Vie locale, jeunesse et communication
- Déléguée titulaire à l'Office national des forêts
- Membre de la Caisse des écoles
- Membre suppléante de la commission d'appel d'offres
- Membre suppléante de la commission de délégation de service public

**Guillaume Noir**

Conseiller municipal

- Membre de la commission Bâtiments et patrimoine
- Membre de la commission Vie locale, jeunesse et communication
- Délégué titulaire à l'union sportive des Yvelines
- Délégué suppléant au Syndicat du Lycée de la Queue-lès-Yvelines



Pauline de Basquiat
Conseillère municipale

- Membre de la commission Finances, administration et ressources humaines
- Membre de la commission Urbanisme et affaires juridiques
- Membre du Centre communal d'action sociale



Laurent Lopez
Conseiller municipal

- Membre de la commission Urbanisme et affaires juridiques
- Délégué suppléant au Syndicat intercommunal de la région d'Yvelines pour l'adduction d'eau
- Membre suppléant de la commission d'appel d'offres
- Membre suppléant de la commission de délégation de service public



Séverine Boyer
Conseillère municipale

- Membre de la commission Bâtiments et patrimoine
- Membre de la commission Vie locale, jeunesse et communication
- Déléguée titulaire au Syndicat du Lycée de la Queue-lès-Yvelines
- Membre de la Caisse des écoles

COMMISSION	VICE-PRÉSIDENT(E)	MEMBRES
Finances, administration et ressources humaines	Paul Hessenbruch	Marina Poussignot, Camel Bouamri, Anne Combe, Mickaël Guichard, Paul Stouder, Pauline de Basquiat
Bâtiments et patrimoine	Paul Stouder	Frédéric Million, Angèle Laine, Camel Bouamri, Anne Combe, Guillaume Noir, Séverine Boyer
Urbanisme et affaires juridiques	Anne Combe	Mickaël Guichard, Frédéric Million, Angèle Lainé, Stéphanie Boursier, Pauline de Basquiat, Laurent Lopez
Voirie et gestion des eaux	Angèle Lainé	Lucie Marchal, Frédéric Million, Guillaume Noir, Paul Hessenbruch, Laurent Lopez, Mickaël Guichard
Vie locale, jeunesse et communication	Marina Poussignot	Paul Hessenbruch, Frédéric Million, Stéphanie Boursier, Lucie Marchal, Guillaume Noir, Séverine Boyer



**VOUS SOUHAITEZ
RENCONTRER VOS ÉLUS ?**

**PRENEZ RENDEZ-VOUS EN MAIRIE
POUR VENIR NOUS RECONTRER
ET ÉCHANGER AVEC NOUS ?**

mairie@mairie-grosrouvre.fr

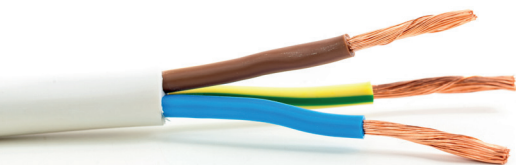
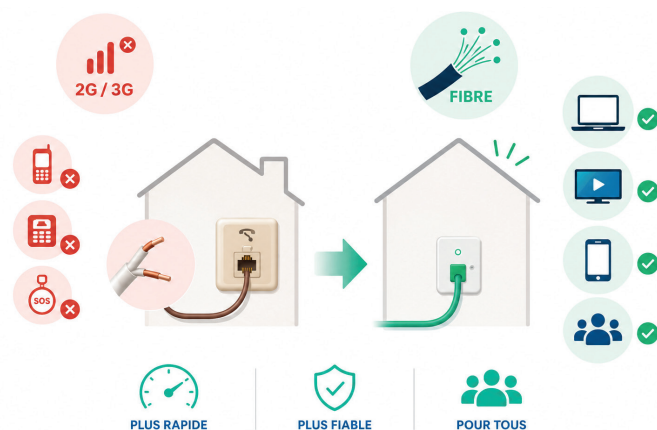


FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE

vos passage à la fibre n'attend plus...

Le réseau cuivre, utilisé depuis des décennies pour le téléphone fixe et l'internet ADSL, disparaît partout en France au profit de la fibre optique.

Cette évolution concerne directement notre commune de Grosrouvre.



POUR UN MEILLEUR SERVICE

Le 31 janvier 2027, les lignes ADSL et téléphoniques historiques en cuivre seront arrêtées. Concrètement, les habitants qui utilisent encore l'ADSL ou certaines lignes téléphoniques anciennes devront avoir basculé vers la fibre optique ou une solution alternative avant cette échéance.

Nous avons récemment été informés que le taux de raccordement à la fibre dans notre village reste aujourd'hui inférieur à la moyenne départementale. Beaucoup d'habitants pensent parfois être déjà "basculés" alors qu'ils utilisent encore le réseau cuivre sans le savoir.

Ne soyez donc pas surpris par les prochains courriers et démarches des opérateurs : n'attendez plus pour vérifier votre situation et anticiper votre raccordement.

La fibre permet un accès internet plus rapide, plus stable et mieux adapté aux usages actuels : télétravail, télévision, démarches administratives ou enseignement à distance.

Mais cette transition nécessite parfois quelques démarches techniques, notamment dans certains hameaux ou propriétés anciennes.

Une vigilance particulière doit également être portée aux équipements utilisant encore les réseaux cuivre, les réseaux mobiles 2G ou 3G : anciens téléphones, alarmes, téléassistance, interphones ou certains dispositifs médicaux.

La municipalité suivra ce dossier avec attention afin d'accompagner les habitants dans cette évolution importante pour notre territoire. Nous vous invitons dès à présent à contacter votre opérateur afin de vérifier votre éligibilité et, si nécessaire, programmer votre raccordement.

Ne soyez pas surpris, n'attendez plus : la fin du cuivre est désormais engagée.



LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE de la mairie-école avance

Engagée depuis plusieurs mois par la municipalité, la rénovation énergétique de la mairie-école franchit aujourd'hui une nouvelle étape importante : l'avant-projet définitif vient d'être adopté par la commission des bâtiments communaux. Cette validation permettra prochainement le lancement de l'appel d'offres auprès des entreprises.



Vue d'illustration de la salle du conseil

Ce projet répond à plusieurs objectifs essentiels pour l'avenir de notre commune : réduire durablement les consommations énergétiques, améliorer le confort des usagers et des élèves, tout en mettant fin à l'utilisation d'un chauffage au fioul.

UN CHANTIER EN COURS

Les travaux prévus concernent notamment l'isolation thermique des bâtiments, avec la pose de nouvelles menuiseries en double vitrage. La rénovation portera sur le premier étage de la mairie-école (classe et salle du conseil municipal), ainsi que sur certains espaces de la mairie nécessitant une adaptation énergétique.

Les deux classes de la cour des tilleuls ainsi que le préau sont également intégrés au programme. Les deux classes situées à l'est, construites plus récemment et déjà bien isolées, ne nécessitent pas d'intervention particulière.

Le choix du futur système de chauffage a fait l'objet d'études techniques et financières approfondies. Plusieurs solutions ont été analysées avec attention, notamment la géothermie et les pompes à chaleur air/eau. Après expertise, la solution géothermique n'a pas été retenue en raison du nombre important de forages nécessaires et du coût trop élevé par rapport à l'enveloppe budgétaire prévue pour obtenir des financements.

Le projet s'orientera donc vers une solution plus adaptée à notre situation, combinant pompes à chaleur air/eau et installation

de panneaux photovoltaïques sur les toitures. Ces équipements permettront de produire une partie de l'électricité nécessaire au fonctionnement du site et contribueront à limiter les dépenses énergétiques futures.

La municipalité conduit ce dossier avec prudence et responsabilité financière. Le coût de l'opération, estimée entre 700 000 et 900 000 €, fait l'objet d'un suivi attentif et la recherche du maximum de subventions possibles reste une priorité afin de limiter au mieux l'impact pour les finances communales. Plusieurs demandes d'aides ont déjà été engagées auprès du Département, de la Région et d'autres partenaires institutionnels.

Dans ce cadre, la commune a sollicité un contrat rural. La participation départementale a d'ores et déjà été notifiée le 21 mai dernier et celle de la Région devrait intervenir prochainement. D'autres financements complémentaires continuent également d'être recherchés.

Enfin, une étude récente menée par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) a confirmé la solidité financière de la commune et sa capacité à porter ce projet structurant pour l'avenir.

Au-delà des travaux eux-mêmes, cette rénovation constitue un investissement durable au service des générations futures, conciliant transition énergétique, maîtrise des dépenses publiques et amélioration du patrimoine communal.

DES ÉTUDES ENGAGÉES

pour améliorer les services communaux



Depuis les élections municipales, les élus et les services de la commune ont engagé plusieurs démarches d'audit, d'étude et de diagnostic afin d'améliorer les équipements et les services municipaux.



Parmi les premiers chantiers engagés figure une étude sur la sécurité routière menée en lien avec la brigade de gendarmerie de Montfort-l'Amaury. Réalisée entre le 15 mai et le 15 juillet, cette démarche vise notamment à analyser les vitesses pratiquées sur les routes départementales traversant la commune, mais aussi à identifier les points de vigilance concernant les carrefours, les usages et les circulations. Des préconisations pourront ensuite être formulées afin d'améliorer la sécurité et d'adapter certains aménagements.

Dans cette logique, un nouvel arrêt de bus sera prochainement aménagé à La Troche afin de faciliter l'accès des élèves aux transports scolaires et de sécuriser davantage leurs déplacements, en limitant notamment les traversées de route.

La municipalité a également lancé plusieurs audits techniques concernant les outils numériques et les infrastructures de la mairie : parc informatique, couverture Wifi, téléphonie ou encore cybersécurité, avec l'appui de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI). Des démarches seront également engagées à la rentrée sur la protection des données personnelles et la conformité au RGPD.

En parallèle, plusieurs consultations et échanges sont en cours avec les habitants et les familles, notamment autour de la fréquentation de l'école, des horaires d'ouverture de certains équipements ou encore de nouvelles initiatives pouvant contribuer à dynamiser la vie du village et créer des moments de rencontre et de convivialité.

ENEDIS

investit dans le réseau

Après plusieurs épisodes de coupures et de micro-coupures signalés, la mairie a rencontré Enedis le 21 mai afin de dresser un état précis de la situation.

Les coupures d'électricité, même brèves, ont des conséquences très concrètes : chauffage interrompu, box internet coupée, télétravail perturbé, équipements connectés désactivés, appareils électroménagers fragilisés. À Grosrouvre, plusieurs habitants ont signalé ces derniers mois des micro-coupures répétées, parfois accompagnées de dommages matériels.

Dès le 23 mars, la nouvelle équipe a fait de ce dossier une priorité et a entamé des démarches auprès d'Enedis et du Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY). Une réunion s'est donc tenue en mairie le 21 mai avec Enedis pour faire le point de situation. Les données présentées par Enedis ont ainsi permis d'objectiver la situation. Le « critère B », qui mesure le temps moyen de coupure par usager, montre que Grosrouvre a connu des années difficiles : environ 385 minutes en 2020, soit plus de 6 heures de coupure moyenne ; près de 186 minutes en 2022 et 2023, soit environ 3 heures ; puis une amélioration nette en 2024, autour de 48 minutes. Les données 2025 montrent toutefois encore des pics importants, notamment en hiver, avec environ 54 minutes en janvier et plus de 43 minutes en décembre.

À l'issue de cette réunion la mairie a transmis une liste de signalements et de pétitions faisant état d'équipements endommagés.

Un dossier a donc été ouvert et référencé par Enedis. Si chaque habitant concerné doit engager ses propres démarches auprès de son assurance, le phénomène est désormais identifié par le distributeur : il ne s'agit ni d'une situation inconnue, ni d'un simple ressenti.

UN RÉSEAU RURAL PLUS EXPOSÉ

Notre village compte 541 clients basse tension, 4 clients haute tension et 23 postes de transformation. Son réseau comprend 18 km de lignes haute tension souterraines, 4 km de haute tension aérienne, 6 km de basse tension souterraine et 11 km de basse tension aérienne. Une partie du réseau reste donc exposée en surface, parfois à proximité de zones boisées ou de parcelles privées.

Cette situation n'est pas propre à Grosrouvre. Dans son rapport d'activité 2024, le Syndicat d'énergie des Yvelines souligne des fragilités de desserte électrique plus marquées dans le sud et l'ouest du territoire. Le SEY évoque notamment la vulnérabilité du réseau aérien et l'impact d'incidents répétés sur le poste source de Montfort.

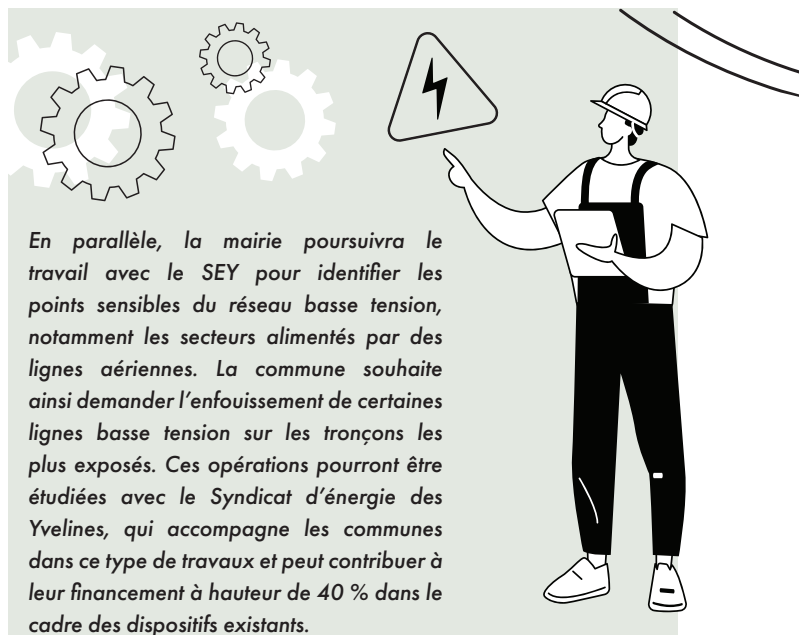


PRÈS DE 450 000 € D'INVESTISSEMENTS

Ainsi, Enedis prévoit deux chantiers structurants à Grosrouvre. En 2027, une ligne Haute tension passant dans une zone de végétation doit être enfouie, pour environ 210 000 €. En 2028, un point d'appui sera créé sur le réseau haute tension, pour environ 240 000 €. Au total, près de 450 000 € seront investis pour sécuriser l'alimentation électrique de la commune.

Ces travaux doivent permettre de limiter les risques de coupures, de rendre le réseau moins vulnérable aux intempéries et de faciliter les réalimentations en cas d'incident. « Il ne s'agit pas de promettre la disparition totale à très court terme des micro-coupures, mais nous entrons dans une phase concrète d'amélioration du service. Les fragilités sont identifiées, les investissements sont programmés et la commune suivra leur réalisation de près avec Enedis et le SEY. Chacun a aussi sa part de responsabilité, notamment lorsque des branches privées menacent les lignes », souligne Paul Hessenbruch, délégué de la commune au SEY.

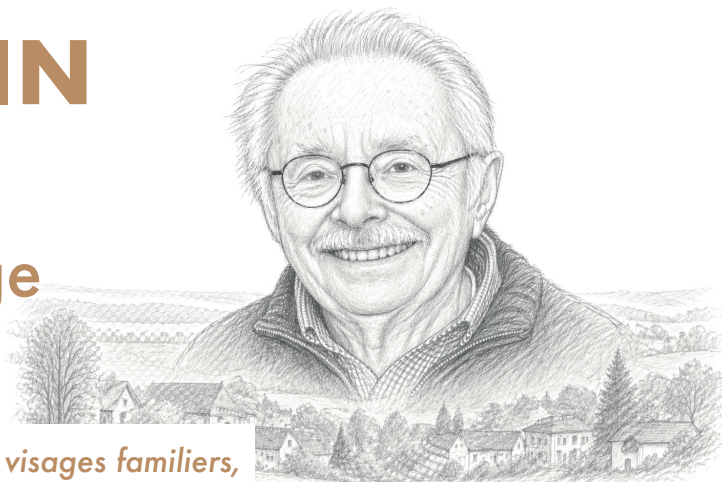
L'objectif est clair : passer d'un constat partagé à une amélioration réelle et durable du service rendu aux habitants.



En parallèle, la mairie poursuivra le travail avec le SEY pour identifier les points sensibles du réseau basse tension, notamment les secteurs alimentés par des lignes aériennes. La commune souhaite ainsi demander l'enfouissement de certaines lignes basse tension sur les tronçons les plus exposés. Ces opérations pourront être étudiées avec le Syndicat d'énergie des Yvelines, qui accompagne les communes dans ce type de travaux et peut contribuer à leur financement à hauteur de 40 % dans le cadre des dispositifs existants.

HOMMAGE À JACQUES BAZIN

Le temps d'un homme la mémoire d'un village



Le 22 février, Grosrouvre a perdu l'un de ses visages familiers, l'un de ses repères. Jacques Bazin, maire honoraire, s'est éteint à l'âge de 95 ans. Avec lui, c'est une part de l'histoire du village qui s'efface doucement, mais dont l'empreinte demeure.

Il y a des hommes que l'on dit « du pays ». Jacques Bazin était de ceux-là. Né le 6 juin 1930 au Chêne-Rogneux, il appartenait à ces générations pour qui notre village n'était pas seulement un lieu de vie, mais un ancrage, une fidélité, presque une évidence.

Dans les pages *d'Une vie, un siècle à Grosrouvre, Témoignages de Jacques Bazin*, il racontait avec une précision intacte la vie d'autrefois, les travaux agricoles, les hivers rudes, les odeurs de ferme, l'arrivée progressive de l'eau courante et de l'électricité, ou encore les tournées des commerçants dans les hameaux.

Très tôt confronté aux exigences de la vie, il entre dans le monde du travail en 1945. L'imprimerie sera son métier, celui qu'il exercera toute sa vie, avec cette constance silencieuse qui caractérise les parcours solides. Puis vient le temps de l'engagement. En 1968, il devient conseiller municipal. En 1979, il prend la responsabilité de la commune. Il ne s'agit pas d'une ambition, mais d'un prolongement naturel : servir là où il a grandi.

LE SENS DU DEVOIR

Pendant 22 ans, il sera maire de Grosrouvre. Vingt-deux années à accompagner les changements, à décider, à arbitrer, à porter les projets nécessaires sans jamais perdre de vue l'essentiel : préserver l'équilibre fragile d'un village. Son action ne s'est jamais faite dans le bruit, mais dans la durée. Le réseau d'assainissement, les rues nommées et organisées, les familles accueillies dans un nouveau lotissement, l'école maintenue ouverte, l'église restaurée...


Autant de décisions concrètes, parfois invisibles au quotidien, mais qui dessinent aujourd'hui le visage de Grosrouvre. Il avait cette justesse rare : faire évoluer sans dénaturer, construire sans trahir.

UNE PRÉSENCE PLUS QU'UNE FONCTION

Être maire, pour Jacques Bazin, c'était une présence. Une manière d'être là, au milieu des siens, accessible, attentif, sans distance inutile. Il appartenait à cette génération d'élus pour qui la fonction n'éloigne pas, mais rapproche.

Aujourd'hui, Jacques Bazin n'est plus, mais son passage demeure inscrit dans les rues du village, dans ses équilibres, dans son esprit. Et peut-être surtout dans cette idée simple qu'il aura incarnée toute sa vie : prendre soin, humblement, durablement, de ce qui nous dépasse et de ce qui doit perdurer.

REPÈRES

 **6 juin 1930**
naissance à Grosrouvre

1945
début sa carrière d'imprimeur 

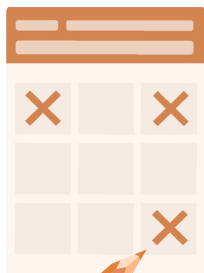
 **1968**
élu conseiller municipal

1979 – 2001
maire de Grosrouvre 

22 février 2026
décès à 95 ans

À lire : Une vie, un siècle à Grosrouvre.

Témoignage de Jacques Bazin par Christian Marsais



JUIN 2026



Samedi 13 juin

Opération « Nettoyage de printemps » organisée dans le village avec les habitants

Samedi 20 juin

Fête de l'école et kermesse animée par l'USEP

Jeudi 25 juin

Réunion de prévention sur les escroqueries 9h30 à la mairie de Grosrouvre

Samedi 27 juin

Fête du village sur le terrain communal : animations, feu de la Saint-Jean, restauration et moment convivial



SEPTEMBRE 2026

Samedi 5 septembre

2^{ème} Forum des associations

Mardi 8 septembre

Concert Carson McHone à l'Église Saint-Martin à 20h30

Samedi 12 septembre

Pièce de théâtre à la Maison du village à 17h dans le cadre du festival des Mesnuls

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Journées Européennes du Patrimoine Exposition de matériels agricoles et concours photographiques dans le village

Samedi 19 septembre

- 2^{ème} édition de la Fête de la pomme et de la châtaigne organisée par l'USEP : déjeuner convivial.

- Animations du Montfortois en transition sur le thème de l'écologie.

Dimanche 20 septembre

Pique-nique au Conservatoire des chênes suivi d'un concert de trompes de chasse, organisé par les Amis de Grosrouvre

OCTOBRE 2026

Samedi 10 et dimanche 11 octobre

Représentation de *L'Assemblée des femmes* dans le cadre du festival « Libre en scène » à Jouars-Pontchartrain par Théâtre et Sarabande.

Dimanche 11 octobre

1^{ère} Rencontre intergénérationnelle* : jeux de société

Mardi 13 octobre

Conférence Histoire de l'art à 15h à la Maison du village sur Mary Cassatt

Samedi 31 octobre

Animations d'Halloween pour les enfants du village.



NOVEMBRE 2026



Mardi 3 novembre

Conférence Histoire de l'art *Ferrare et Mantoue Joyaux de la Renaissance*

Dimanche 8 novembre

2^{ème} Rencontre intergénérationnelle* : quiz musical et karaoké

Samedi 21 novembre

Matinée Zen : Une séance « bien-être » avec Famille Plus

DÉCEMBRE 2026



Mardi 1^{er} décembre

Conférence sur Paul Cézanne

Dimanche 6 décembre

3^{ème} Rencontre intergénérationnelle* : décoration de Noël.

Samedi 12 décembre

Marché de Noël des Amis de Grosrouvre

Lundi 14 décembre

Soirée musicale *Mozart et l'Opéra*. Espace Mère Teresa



* Dans le cadre des rencontres intergénérationnelles organisées à Grosrouvre, les ateliers conviviaux sont proposés de 14h30 à 17h30 à la Maison du village. Ces moments sont ouverts à tous les habitants, petits et grands, autour d'activités ludiques et créatives. **Les inscriptions sont obligatoires.** Un goûter sera offert aux participants en fin d'activité.
Tarif : 5 € par personne et par atelier.

GROSROUVRE

Fête du village

FEU DE LA SAINT-JEAN

SAMEDI 27 JUIN 2026

DÈS 18H | PLACE DU VILLAGE

CONCERT / RESTAURATION / BAR